

Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale

**Philippe Coulangeon, Pierre-Michel Menger
et Ionela Roharik***

Le temps de loisirs des actifs s'organise à un double niveau. Au quotidien, il est principalement encadré par les contraintes du temps de travail professionnel et des tâches domestiques et apparaît essentiellement comme un temps résiduel. D'un autre côté, beaucoup d'activités de loisirs, dont la fréquence dépend surtout des ressources sociales, culturelles et financières des individus, demandent à être planifiées et réclament des plages de temps libre plus étendues que celles offertes par l'emploi du temps des jours de travail ordinaires.

Ces deux échelles temporelles, le quotidien et le temps long, sont, en partie, liées par un principe de compensation. Les catégories qui disposent de peu de temps libre au quotidien (en particulier les cadres) sont celles dont la propension aux loisirs du temps long est la plus forte – surtout pour les loisirs culturels. Celles qui disposent de beaucoup de temps libre au quotidien (principalement les ouvriers) sont celles pour lesquelles cette propension est la plus faible. Pour l'essentiel, ce sont principalement les ressources financières et culturelles des individus qui expliquent la propension aux loisirs du temps long quel que soit leur contenu, la capacité à user d'un temps de loisirs rationné apparaissant elle-même fortement dépendante de ces mêmes facteurs.

* Philippe Coulangeon, Pierre-Michel Menger et Ionela Roharik appartiennent au CESTA – EHESS/CNRS.
Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

En 1999, les actifs occupés consacraient chaque jour, en moyenne, 2 h 13 mn à des activités de loisirs, compte tenu des activités de « semi-loisirs » (bricolage et jardinage principalement). Non strictement accomplies sous l'emprise de la nécessité, celles-ci peuvent donc être soustraites au calcul des temps contraints des jours ordinaires de travail. Ces activités quotidiennes ne représentent, toutefois, qu'une partie des loisirs des actifs. Plus le temps requis par les loisirs est important, et moins ils peuvent s'inscrire dans les interstices libérés au quotidien des contraintes du temps de travail et des tâches domestiques. Il en va notamment ainsi de la plupart des loisirs de sortie, qu'il s'agisse d'activités de plein air ou de sorties à caractère culturel, qui demandent généralement à être un tant soit peu planifiées et qui s'effectuent plutôt au cours des périodes de repos ou de congés. L'enquête *Emploi du temps* 1998-1999 de l'Insee tient compte de ces deux catégories de pratiques, en enregistrant en parallèle la fréquence des loisirs pratiqués au quotidien, dans le carnet d'activité rempli le jour de l'enquête, et celle des activités pratiquées au cours des quatre semaines qui la précèdent, dans le questionnaire individu (1).

Cette double temporalité des loisirs est présentée ici à partir d'une analyse des correspondances multiples effectuée sur un sous-échantillon de l'enquête *Emploi du temps* (2). Les caractéristiques de ces activités relèvent de chacun de ces deux ordres temporels : loisirs du quotidien et loisirs occasionnels s'inscrivant dans la durée. En se limitant aux actifs occupés décrits dans leur quotidien de travail ordinaire, on cherche à préciser la relation entre le rationnement du temps libre au quotidien sous la contrainte du temps de travail et du temps consacré aux tâches domestiques, et l'incidence des pratiques de loisirs saisies dans la description rétrospective des activités effectuées au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Il s'agit ici, plus particulièrement, de tester l'hypothèse d'une compensation entre ces deux échelles temporelles.

Une double échelle du temps des loisirs

Les individus présents dans l'échantillon sont caractérisés par trois séries de variables. La première comporte un ensemble de descripteurs des pratiques quotidiennes de loisirs renseignées dans le *carnet journalier* à titre d'activité principale : nombre d'activités de loisir prati-

quées au cours de la journée de remplissage du carnet et taux d'incidence des 14 catégories de loisirs retenues dans la nomenclature des activités quotidiennes (cf. encadré 1) (3). La deuxième porte sur les variables du *questionnaire individu* correspondant aux activités de loisirs effectuées au cours des quatre semaines précédant l'enquête : nombre d'activités pratiquées parmi les huit activités désignées comme activités de loisirs dans le questionnaire et taux d'incidence de chacune d'entre elles (cf. encadré 2). Enfin, la troisième comprend un ensemble de *caractéristiques socio-démographiques* (sexe, âge, diplôme, catégorie socioprofessionnelle, taille de la commune de résidence, revenu moyen par unité de consommation du ménage de l'individu), auxquelles s'ajoute une variable mesurant la durée de l'ensemble des temps contraints (travail professionnel et tâches domestiques) au cours de la journée de remplissage du carnet. Ces données sont ensuite soumises à une analyse des correspondances multiples dans laquelle les variables des deux premières séries sont traitées en variables actives et celles de la troisième série en variables complémentaires. Le plan des deux premiers facteurs représenté dans le graphique suggère deux logiques distinctes d'organisation des loisirs selon l'amplitude temporelle considérée : temps long des loisirs saisis dans le questionnaire rétrospectif sur les quatre dernières semaines, temps court des loisirs quotidiens consignés dans le carnet.

L'organisation du temps libre : un reflet de la stratification sociale et culturelle

Le premier facteur, qui absorbe près de 8 % de la variance totale du nuage de points, est principalement construit par la variable du nombre de

1. Cet article s'appuie sur une exploitation des résultats de l'édition 1998-1999 de l'enquête *Emploi du temps* de l'Insee. Cette enquête, menée auprès de 16 136 individus répartis dans 15 150 ménages, fournit, après celles de 1974-1975 et 1985-1986, trois séries d'informations sur les emplois du temps des Français. La première provient du questionnaire rempli par l'ensemble des 16 136 individus de l'échantillon, la deuxième du carnet d'activités rempli par 15 441 individus, et qui rend compte, par séquence de 10 minutes, de l'ensemble des activités effectuées au cours d'une journée, et enfin la troisième du semainier rempli par 6 396 individus. L'ensemble des résultats commentés dans cet article portent exclusivement sur les deux premières séries de données.

2. Échantillon de 4 290 individus comprenant l'ensemble des actifs occupés ayant rempli au cours de l'enquête un carnet d'activités journalier durant une journée ordinaire de travail ne présentant pas de caractère exceptionnel.

3. Les activités inscrites dans le carnet journalier peuvent l'être à titre d'activité principale ou à titre d'activité secondaire. Pour certaines activités de loisirs, comme la télévision et surtout, l'écoute de la radio, la citation à titre d'activité secondaire est très fréquente. Dans la mesure où l'on s'intéresse ici aux activités de loisirs pratiquées pour elles-mêmes, seules sont retenues les activités citées à titre d'activité principale.

Encadré 1

UNE NOMENCLATURE DES PRATIQUES QUOTIDIENNES DE LOISIRS

Dans quelle mesure les pratiques liées à la commensalité relèvent-elles des loisirs ? Jusqu'à quel point les tâches liées à l'éducation et au divertissement des enfants relèvent-elles du temps contraint ? Face à l'incertitude qui affecte la définition du temps de loisirs, le choix a été fait dans cet article d'éliminer du champ des loisirs toutes les activités équivoques mais d'y intégrer les activités désignées par l'Insee comme activités de « semi-loisirs » (jardinage et bricolage, pour l'essentiel, c'est-à-dire les postes 370 à 379 de la nomenclature des activités de loisirs de l'enquête *Emploi du temps* 1998, exception faite du poste 371, isolé par ailleurs), dans la mesure où ces activités d'autoproduction répondent aux trois principaux critères de la définition canonique du loisir (absence de contrainte institutionnelle, désintéressement, plaisir). De la même façon ont été inclus dans les temps de loisirs les activités de création artistique (poste 371) et les réceptions et sorties (postes 510 à 513).

Dans les séries de données collectées dans l'enquête *Emploi du temps* au niveau des carnets journaliers, les variables considérées correspondent au nombre de séquences et aux temps déclarés pour les différentes

activités. Une difficulté technique, qui tient à la faiblesse des temps moyens consacrés aux activités de loisirs au quotidien, conduit à opérer des regroupements entre les différentes pratiques. Toutefois, afin d'assurer le lien, lorsque cela est possible, entre les informations collectées dans les carnets et les informations recueillies dans les questionnaires individus, certains regroupements adoptés par l'Insee n'ont pas été retenus, quitte à isoler des activités dont les taux d'incidence apparaissent particulièrement faibles (cf. tableau). Cette décision introduit une contrainte forte dans le traitement statistique d'informations dont la significativité est affectée par la faiblesse relative des effectifs. Étant donnée la méthode d'analyse adoptée dans cet article (ACM sur les pratiques de loisirs au quotidien et sur les quatre semaines précédant l'enquête), cette contrainte n'apparaît pas insurmontable. Pour un certain nombre de variables, les modalités sont, en partie ou en totalité, ventilées dans l'ACM lorsque les effectifs correspondant sont inférieur à 2 % de l'effectif total de l'échantillon. L'ACM détermine leurs coordonnées dans le plan factoriel, mais elles ne contribuent pas à la définition des facteurs.

Tableau

Nomenclature des activités de loisirs

	Variable	Libellé de la variable	Modalités	Postes du carnet
1	Semi-loisirs	Semi-loisirs	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	370 : Semi-loisirs (Bricolage, jardinage, etc.) à but associatif 372 : Réparations et travaux d'entretien relatifs aux voitures et deux roues 373 : Bricolage 374 : Jardinage 375 : Soins aux animaux domestiques (vaches, porcs, poules), hors travail professionnel classé en 211 376 : Soins aux animaux de compagnie 377 : Autres activités ménagères (visites d'une nouvelle maison d'habitation, etc.) 379 : Semi-loisirs (Bricolage, jardinage, etc.) pour un autre ménage
2	Sortie	Sorties (hors spectacles)	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	510 : Réceptions et sorties associatives 511 : Visite chez des amis, parents, hors ménages (n.c. repas) 512 : Réception d'amis, parents, hors ménages (n.c. repas) 513 : Autres sorties donnant lieu à des rencontres (kermesse, fête de village, dancing, discothèque, etc.)
3	Sport	Sport	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	610 : Activités associatives relatives à un club sportif 611 : Culture physique chez soi 612 : Activités sportives (entraînement ou compétition, jeux sportifs)
4	Balade	Balades	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	620 : Activités associatives relatives à un « club » promenades, chasse, pêche, champignons 621 : Promenades et excursions 622 : Promenade au jardin 624 : Promenades en ramassant des fruits, des champignons, etc. 625 : Plage, activités relatives au camping
5	Chasse-pêche	Chasse-pêche	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	623 Chasse-pêche
6	Lecture	Lecture	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	631 : Lecture (sans autre indication) 632 : Lecture de livres 633 : Lecture de revues, de journaux



pratiques de loisirs effectuées au cours des quatre semaines précédant l'enquête, dont la contribution est la plus élevée parmi l'ensemble des variables actives. Le déplacement de la droite vers la gauche du plan factoriel correspond ainsi à une augmentation du nombre et de la fréquence des activités déclarées dans le questionnaire rétrospectif, quel qu'en soit le contenu.

Ce premier facteur discrimine par ailleurs nettement les comportements observés en fonction des variables socio-démographiques projetées en variables supplémentaires sur le plan factoriel. S'agissant du nombre d'activités pratiquées au cours des quatre semaines précédant l'enquête, ce premier axe oppose ainsi, du côté gauche, les cadres et les professions intermédiaires, aux ouvriers et aux agriculteurs, du côté droit. Il oppose, de la même façon les hauts revenus (11 000 francs – 1 677 euros – ou plus de revenu mensuel par unité de consommation), du côté gauche de l'axe, aux niveaux de vie les plus modestes (revenu par unité de consommation inférieur à 5 500 francs – 838 euros), du côté droit. Le niveau de diplôme, qui distingue nettement les diplômés du supérieur des non-diplômés, et même des seuls bacheliers, appa-

raît lui aussi nettement corrélé avec le nombre de pratiques saisies sur le rétrospectif long. L'âge, enfin, est négativement corrélé à cet indicateur, dont l'association avec la résidence dans les grandes agglomérations française, et *a fortiori* à Paris, suggère par ailleurs l'effet des contraintes de localisation des équipements de loisirs, principalement perceptible dans le domaine des loisirs culturels (bibliothèques, musées, théâtres, salles de concerts et cinémas).

Ainsi, la temporalité des loisirs saisie par l'enregistrement des pratiques effectuées dans le mois précédent l'enquête apparaît sous-tendue par l'inégale capacité à planifier et à organiser de manière active l'espace du temps libre, capacité qui semble dépendre pour l'essentiel du revenu et des facteurs sociaux et culturels traditionnellement mis en avant dans l'analyse des disparités observées en matière de pratiques culturelles.

Les loisirs quotidiens : un temps résiduel

Le deuxième facteur, qui absorbe un peu moins de 5,5 % de la variance totale du nuage de points, hiérarchise principalement les individus

Encadré 1 (suite)

Tableau (suite)

	Variable	Libellé de la variable	Modalités	Postes du carnet
7	Radio, hi-fi	Radio, hi-fi	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	636 : Écoute de la radio 637 : Écoute de disques, K7, CD
8	Télé	Télévision, vidéo	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	634 : Télévision 635 : Vidéo
9	Farniente	Farniente	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	641 Ne rien faire, penser, se détendre
10	Ciné	Sorties au cinéma	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	653 : Cinéma
11	Autres sorties culturelles	Autres sorties culturelles	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	652 : Assistance à un spectacle, concert, variété, cirque, foire, fête foraine, théâtre, ballet, salon auto, etc. 654 : Musée, expos
12	Spectacles	Sorties à un spectacle sportif	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	651 : Assistance à un spectacle sportif
13	Jeux	Jeux	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	662 : Jeux de société, jeux électroniques d'extérieur (flipper, etc.) 663 : Jeux de hasard et d'argent 664 : Divers (mots croisés, concours, modélisme) 665 : Réalisation et visionnage de films, vidéo, photos 666 : Micro-informatique domestique, jeux informatiques 667 : Jeux SAI 668 : Loisirs SAI
14	Art	Pratiques artistiques amateur	0 = absence 1 = présence une fois > 1 = présence plusieurs fois	371 Créations artistiques 661 : Pratique de la musique, du théâtre, de la danse (hors cours)

selon la variable du nombre d'activités de loisirs pratiquées chaque jour, qui lui apporte la plus forte contribution. Le déplacement de la partie basse vers la partie haute du plan factoriel correspond ainsi à une augmentation du nombre des activités de loisirs effectuées au quotidien et de la fréquence de la plupart d'entre elles prises séparément au cours de la journée de remplissage du carnet.

Les paramètres introduits en variables supplémentaires apparaissent moins nettement organisés sur ce facteur que sur le précédent, à l'exception de la variable de la durée totale des temps contraint (temps de travail et temps des tâches domestiques) au cours de la journée de remplissage du carnet, qui apparaît négativement corrélée au nombre d'activités de loisirs pratiquées au cours de cette même journée. À l'échelle du quotidien des jours ordinaires de travail, le temps de loisirs apparaît donc comme un temps résiduel, dont l'organisation résulte principalement des contraintes exercées par les autres temps de la journée, et dépend peu, en revanche, des ressources économiques, sociales et culturelles qui interviennent dans l'organisa-

tion des usages du temps long. On peut ainsi avancer que le temps quotidien n'est pas un temps de la distinction (Bourdieu, 1979), qui se manifeste en revanche très nettement, comme il vient d'être montré, dans la saisie rétrospective des loisirs sur le temps long.

L'espace des loisirs

La liste des activités de loisir citées dans le carnet journalier recoupe imparfaitement celle soumise dans le questionnaire au titre des pratiques effectuées durant les quatre semaines précédant l'enquête. On peut toutefois établir une certaine équivalence en ce qui concerne les sorties au cinéma, les sorties culturelles, les sorties à un spectacle sportif et les pratiques sportives, présentes, sous des libellés voisins, aux deux niveaux d'enregistrement des pratiques. Les trois premières citées sont présentes dans moins d'1 % des carnets remplis au cours des jours ordinaires de travail, mais en proportion sensiblement plus élevée dans les carnets remplis durant les jours de congés et de vacances,

Encadré 2

UNE NOMENCLATURE DES LOISIRS DES QUATRE SEMAINES PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE

Les pratiques de loisirs effectuées au cours des quatre semaines précédant l'enquête et citées dans le questionnaire figurent dans le tableau ci-dessous.

En ce qui concerne les pratiques saisies sur les quatre semaines précédant l'enquête, la nomenclature reprend telle quelle la liste des activités citées dans le questionnaire individus.

	Variable	Libellé de la variable	Modalités
1	CINE	Sortie au cinéma	0 = aucune 1 = une seule > 1 = plusieurs fois
2	TH. CONC	Sortie au concert, au théâtre ou au ballet	0 = aucune 1 = une seule > 1 = plusieurs fois
3	MUSEE	Visite d'un musée ou d'une exposition d'art	0 = aucune 1 = une seule > 1 = plusieurs fois
4	BIBLIOTH	Fréquentation d'une bibliothèque	0 = aucune 1 = une seule > 1 = plusieurs fois
5	SPEC. SPOR	Assistance à un spectacle sportif	0 = aucune 1 = une seule > 1 = plusieurs fois
6	PARC. EXC	Visite d'un parc d'attraction ou excursion	0 = aucune 1 = une seule > 1 = plusieurs fois
7	AUTR. DIV	Autre divertissement	0 = aucune 1 = une seule > 1 = plusieurs fois
8	SPORT	Pratique d'une activité sportive	0 = aucune 1 = une seule > 1 = plusieurs fois

cités ici à titre de comparaison, et qui ne font pas l'objet de l'analyse présentée dans cet article (cf. tableau 1). Elles comptent plus précisément au nombre des activités de loisir pour lesquelles le rapport entre le taux d'incidence mesuré dans les carnets remplis au cours des jours ordinaires de travail et les carnets remplis au cours des jours de congés ou de vacances est supérieur à deux, seuil qui peut-être retenu comme valeur limite au-delà de laquelle les activités de loisir sortent nettement de l'espace des loisirs du quotidien.

Les loisirs quotidiens sont souvent des loisirs d'intérieur

Certaines de ces activités, qui ont une incidence faible, voire très faible, lorsqu'elles sont saisies au niveau quotidien (4), et dont la pratique requiert un temps qui n'est ordinairement pas compatible avec les contraintes du quotidien, n'apparaissent pourtant pas comme marginales lorsqu'elles sont saisies sur une plus large échelle temporelle – de 11 à 15 % pour les sorties au spectacle ou l'assistance à des spectacles sportifs, et 29 %, pour le cinéma (cf. tableau 2). À cette distinction entre loisirs quotidiens et loisirs non quotidiens s'ajoute une double opposition qui la recoupe en partie, sans la recouvrir en totalité : opposition entre loisirs d'intérieur et loisirs d'extérieur, d'une part, opposition entre loisirs culturels et loisirs non culturels, d'autre part.

Parmi les pratiques de loisirs qui relèvent nettement de l'environnement quotidien, selon le critère retenu au paragraphe précédent, cinq apparaissent nettement liées à l'espace domestique : farniente, télévision, lecture, radio et hi-fi, semi-loisirs. Ces activités, qui peuvent être fractionnées et se combiner à d'autres pratiques, comme c'est nettement le cas pour la télévision, ne nécessitent ni mise en condition particulière, ni dépenses de temps associées (temps de transport en particulier), et s'intercalent aisément entre les autres temps sociaux. Si certaines d'entre elles requièrent des coûts d'équipement non négligeables (télévision, hi-fi), il s'agit en outre de loisirs dont les coûts marginaux sont faibles ou nuls.

Les loisirs culturels de sortie concernent surtout les classes supérieures

Ces loisirs domestiques, qui apportent au deuxième facteur une contribution particulièrement forte, notamment dans le cas des semi-loisirs, de la lecture et de la télévision, s'opposent aux activités qui se déroulent prioritairement hors du cadre domestique, qui demandent à être préparées et planifiées sur une durée qui dépasse généralement l'échelle du quotidien et

4. Dans l'analyse des correspondances multiples, les modalités correspondantes n'atteignant pas le seuil de 2 % fixé pour la prise en considération au titre des modalités actives ne contribuent pas à la construction des facteurs.

Tableau 1
Taux d'incidence des pratiques de loisirs quotidiennes des actifs occupés selon le type de journée

	Journée normale de travail (a)	Jours de congés et de vacances (b)	Ensemble	(b)/(a)
Farniente	14,8	15,1	14,9	1,0
Télévision, vidéo	70,2	77,3	72,4	1,1
Lecture	25,4	35,5	28,6	1,4
Radio, hi-fi	3,4	5,3	4,0	1,5
Semi-loisirs	23,8	41,5	29,3	1,7
Pratiques artistiques amateurs	0,3	0,5	0,4	1,8
Sport (1)	5,8	10,8	7,4	1,8
Jeux	6,9	15,8	9,7	2,3
Sorties (hors spectacles)	12,5	33,2	19,0	2,7
Sorties au cinéma (1)	0,7	2,7	1,3	3,9
Autres sorties culturelles (1)	0,6	2,8	1,3	4,3
Balades	4,9	27,0	11,8	5,5
Chasse-pêche	0,2	1,7	0,7	7,0
Sorties à un spectacle sportif (1)	0,3	2,2	0,9	8,6
Taille de l'échantillon	4 290	1 888	6 178	

1. Ces activités ont un équivalent strict dans le rétrospectif sur quatre semaines.

Lecture : 10,8 % des carnets remplis durant une journée de vacances ou de congés contiennent une pratique sportive, soit 1,8 fois plus que dans les carnets remplis au cours d'une journée ordinaire de travail.

Champ : ensemble des individus ayant rempli un carnet au cours d'une journée normale de travail, d'un jour de repos légal ou férié non travaillé ou d'une journée de vacances (6 178 individus).

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

qui sont aussi, pour la plupart d'entre elles, des activités relativement onéreuses, en comparaison des loisirs du quotidien : sorties au cinéma, sorties culturelles, assistance à un spectacle sportif et pratique d'une activité sportive. La pratique de ces activités apparaît inversement très nettement liée au premier facteur, et son intensité, clairement associée aux caractéristiques socioculturelles des individus (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, lieu de résidence et revenu), semble beaucoup moins dépendante du volume de temps libre quotidiennement disponible que celle des activités précédemment décrites. Elle sépare ainsi assez nettement le mode de vie des catégories supérieures du salariat (cadres supérieurs et professions intermédiaires) de celui des classes populaires (agriculteurs et ouvriers) qui s'opposent sous le rapport des ressources détenues et mises en œuvre dans les loisirs ; revenu et capital culturel, d'un côté, temps libre, de l'autre.

Un troisième principe de différenciation, lié au contenu culturel des loisirs, isole à l'extrême gauche du plan des deux premiers facteurs, la pratique intensive, au cours des quatre semaines précédant l'enquête, des activités à fort contenu culturel (fréquentation des théâtres, des salles de concerts, des musées, des expositions, des bibliothèques), qu'il oppose à la pratique intensive, au quotidien, des activités les plus éloignées du pôle de la « culture cultivée » (télévision, semi-loisirs, chasse et pêche). S'il se déduit principalement du premier facteur, auxquelles les activités à fort contenu culturel apportent une contribution plus élevée que celle des autres loisirs, à l'exception de la pratique sportive, la prise en compte simultanée des deux axes permet d'en préciser le sens, dans la

mesure où il met en jeu simultanément loisirs occasionnels et loisirs du quotidien. Les comportements en matière de lecture, en particulier, relève d'une interprétation simultanée des deux axes. La lecture, qui est en effet assez proche du pôle des loisirs culturels de sortie, de par les caractéristiques sociales qui lui sont associées et de par son positionnement dans le plan factoriel, apparaît en effet comme le plus « extérieur » des loisirs d'intérieur, comme le plus enclin à extraire les loisirs quotidiens des frontières de l'espace domestique.

À l'opposé, les variations d'intensité de l'usage quotidien de la télévision, qui, dans ses modalités extrêmes (c'est-à-dire aucune séquence au cours de la journée de remplissage du carnet vs plusieurs séquences), apporte une forte contribution au premier facteur, sans équivalent parmi les autres pratiques quotidiennes, décrivent une diagonale qui suggère l'effet inverse, parmi les variables introduites en variables supplémentaires dans l'analyse des correspondances, des ressources les plus liées au premier facteur (capital culturel) et les plus liées au second facteur (temps libre quotidiennement disponible). Plus les disponibilités quotidiennes en temps libre sont importantes et moins le capital culturel est élevé, plus la pratique quotidienne de la télévision est intensive, et plus la probabilité d'occurrence des pratiques occasionnelles de loisirs cultivés est faible. Inversement, la probabilité d'occurrence de cette dernière catégorie de pratiques apparaît d'autant plus forte que le temps de loisirs quotidien est contraint par un temps de travail professionnel et domestique important et que la dotation en capital culturel est élevée. La télévision apparaît ainsi comme le loisir de prédilection de ceux dont le temps libre est la seule ressource disponible en abondance et qui ne disposent pas à l'inverse des ressources sociales et culturelles qui autorisent l'accès aux autres loisirs, et singulièrement aux loisirs culturels (5).

Tableau 2
Taux d'incidence des pratiques de loisirs au cours des quatre semaines précédant l'enquête

	En %
Pratique d'une activité sportive	49,0
Sortie au cinéma	29,1
Autre divertissement	24,0
Assistance à un spectacle sportif	15,7
Visite d'un parc d'attraction ou excursion	13,8
Visite d'un musée ou d'une exposition d'art	13,5
Fréquentation d'une bibliothèque	11,8
Sortie au concert, au théâtre ou au ballet	11,1

Lecture : 29,1 % des répondants ont été au moins une fois au cinéma durant les 4 semaines précédant l'enquête.

Champ : ensemble des individus ayant rempli un carnet au cours d'une journée normale de travail (4 290 individus).

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

5. Les trois premiers facteurs issus de l'ACM totalisent 17,35 % de la variance totale du nuage de points. Les facteurs suivants, qui absorbent moins de 4 % de la variance totale, ne sont pas retenus dans l'analyse présentée dans cet article. Le troisième facteur fait nettement apparaître la différenciation des loisirs selon leur contenu culturel notamment à travers l'opposition, parmi les loisirs quotidiens, de la lecture et de la télévision, qui apparaissent négativement corrélées. La projection des variables illustratives dans le plan formé par les premier et troisième facteur, non commenté dans cet article, désigne par ailleurs la pratique intensive de la télévision comme l'un des loisirs emblématiques des ruraux et des habitants des villes moyennes, et plus généralement, des catégories situées au bas de l'échelle des catégories socioprofessionnelles, des qualifications et des revenus, tandis que le fait de ne pas regarder du tout la télévision pendant le temps libre est associé aux caractères opposés (cadres, habitants des grandes agglomérations et singulièrement parisiens) et à la fréquentation des équipements culturels dans les quatre semaines précédant l'enquête.

Les déterminants de la consommation de loisirs

Les deux échelles temporelles qui se dégagent de la lecture du plan des deux premiers facteurs issus de l'analyse des correspondances multiples apparaissent, en première analyse, comme deux principes indépendants d'organisation des loisirs des actifs. L'examen détaillé du plan factoriel suggère toutefois l'existence d'une relation inverse entre ces deux échelles. Ainsi les cadres, qui sont aujourd'hui parmi les actifs ceux sur qui pèsent les plus fortes contraintes d'emploi du temps au quotidien (Fermanian, 1999), figurent aussi parmi les plus gros consommateurs de loisirs, notamment de loisirs culturels (fréquentation des musées, des théâtres, des cinémas et des salles de concerts), lorsque ceux-ci sont appréhendés en dehors des limites du quotidien. Inversement, les ouvriers, dont les contraintes d'emploi du temps apparaissent plus faibles que celles des cadres, sont parmi les plus faibles consommateurs de loisirs, lorsque cette consommation est appréhendée sur le temps long. On peut aussi remarquer, à la lecture du plan factoriel, que la présence d'enfants dans le ménage, qui va logiquement de pair avec un alourdissement des contraintes sur le temps quotidien, ne semble pas incompatible avec une propension plus affirmée que la moyenne aux loisirs, et notamment aux loisirs culturels, saisis sur le temps long (cf. graphique).

Trois interprétations en termes d'arbitrage

Cette relation inverse peut s'interpréter en termes d'arbitrages inter-temporel, les contraintes qui pèsent sur le temps quotidien étant supposées compensées par l'intensité des pratiques de loisirs pendant les jours de congés et les jours de repos hebdomadaires, qui transparaît indirectement dans la saisie rétrospective des loisirs pratiqués au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Si cette première interprétation est vérifiée, on s'attend à ce que la durée du temps contraint au quotidien soit positivement liée, à autres caractéristiques individuelles contrôlées, à la propension aux loisirs mesurée au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

On peut alternativement rapprocher la propension aux loisirs mesurée sur le temps long, en distinguant les loisirs culturels des loisirs non

culturels, au volume et à la nature des capitaux détenus par les individus (capital économique vs capital culturel). Selon cette interprétation le rationnement du temps libre au quotidien n'exerce pas d'effet spécifique sur les comportements observés sur le temps long, lorsque sont contrôlés simultanément les caractéristiques des individus et des loisirs.

On peut enfin faire l'hypothèse que la propension aux loisirs mesurée sur le temps long est d'autant plus élevée que le revenu est important. Selon ce raisonnement, l'effet contre-intuitif des contraintes d'emploi du temps se manifeste seulement lorsque le rationnement du temps libre est compensé par un niveau de revenu élevé, et résulte donc d'un arbitrage temps/revenu.

La portée de ces trois interprétations concurrentes est évaluée au moyen d'un modèle logit dichotomique, qui régresse la probabilité d'occurrence des loisirs mesurée dans le questionnaire rétrospectif des quatre semaines précédant l'enquête sur la durée quotidienne du temps contraint, le revenu par unité de consommation et le diplôme, auxquels s'ajoutent trois autres caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, composition du ménage – c'est-à-dire la présence ou l'absence d'enfants de moins de trois ans et de plus de trois ans), ainsi qu'une caractéristique d'environnement (commune de résidence). Pour tenir compte de l'hétérogénéité des loisirs dont l'incidence est mesurée sur les quatre semaines précédant l'enquête, on teste en fait deux modèles, qui s'appliquent pour l'un à la probabilité des loisirs culturels et pour l'autre à celle des loisirs non culturels (cf. tableaux 3 et 4).

La mise en œuvre de cette procédure d'évaluation s'appuie sur un raisonnement qui conduit formellement à mesurer l'effet d'un événement daté (temps de travail professionnel et temps de travail domestique le jour de remplissage du carnet) sur un événement qui lui est antérieur (probabilité d'occurrence des loisirs culturels au cours des quatre semaines précédant l'enquête). Elle repose donc sur l'hypothèse que le temps de travail professionnel et le temps de travail domestique déclarés le jour de remplissage du carnet sont représentatifs de l'emploi du temps ordinaire de la personne remplissant le carnet. Cette hypothèse apparaît assez réaliste, du fait des caractéristiques de la population retenue. En particulier, le fait de ne retenir que les actifs occupés ayant rempli le carnet un jour de travail ne présentant pas de caractère exceptionnel,

limite la sensibilité du temps de travail au jour de la semaine retenu pour le remplissage du carnet.

Il reste que, si l'on se place dans le cadre d'un modèle d'arbitrage temps contraints/loisir, on peut suggérer qu'un individu ayant eu peu d'activités de loisir dans les semaines précédant l'enquête connaît, dans la période de remplissage du carnet, une incitation forte à un rééquilibrage en faveur des loisirs, à supposer qu'il dispose d'une certaine maîtrise des contraintes de temps de travail professionnel et domestique. Si tel est le cas, la variable du temps contraint quotidien est endogène, et sa prise en compte introduit un biais dans l'estimation des paramètres du modèle. Le test effectué selon la procédure décrite dans l'encadré 3, permet en fait d'écarter cette hypothèse d'endogénéité de la variable « temps contraint », et les paramètres qui figurent dans les tableaux 3 et 4 ne sont donc pas biaisés.

Les loisirs dépendent plus des ressources et de l'environnement que du temps libre

L'examen des paramètres figurant dans les tableaux 3 et 4 permet de rejeter sans équivoque l'hypothèse de la compensation « pure » entre les deux échelles temporelles du loisir. À autres variables contrôlées, la durée quotidienne du temps de loisirs n'exerce pas d'effet significatif sur la probabilité des loisirs culturels, et si un effet significatif apparaît du côté des loisirs non culturels, il est de très faible ampleur et, surtout, négatif (6). Autrement dit, la propension aux loisirs non culturels enregistrée dans la saisie rétrospective des activités exercées au cours des quatre semaines précédant l'enquête est

6. Rappelons que les variations du temps sont exprimées en séquences de 10 minutes. L'effet cumulé d'une augmentation d'une heure du temps contraint correspond donc à une multiplication par $(1 - 0,004)^6$, soit un effet marginal de - 0,02 %.

Tableau 3
Probabilité des loisirs culturels au cours du mois précédant l'enquête (modèle *logit* dichotomique)

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Test	Effet marginal (en %)
Constante Fréquence de la situation de référence		0,29		57,1
Durée des temps contraints (1)		- 0,0005	n.s.	
Sexe <i>Homme</i>	Femme	0,38	< 0,001	9,1
Âge		- 0,04	< 0,001	- 0,9
Commune de résidence <i>Commune de moins de 20 000 habitants</i>	Commune rurale De 20 000 à 100 000 habitants Plus de 100 000 habitants Agglomération parisienne Paris	0,09 0,23 0,58 0,55 1,31	n.s. < 0,1 < 0,001 < 0,001 < 0,001	5,6 13,3 12,6 26,1
Diplôme <i>Inférieur au bac ou sans diplôme</i>	Bac technique ou professionnel Enseignement supérieur	0,72 1,31	< 0,001 < 0,001	16,2 26,1
Revenu par unité de consommation <i>De 5 500 à 7 999 francs</i>	Moins de 5 500 francs De 8 000 à 10 999 francs 11 000 francs et plus	- 0,11 0,33 0,51	n.s. < 0,1 < 0,001	7,7 11,8
Type de ménage <i>Sans enfant</i>	Avec enfants de moins de 3 ans Avec enfants de plus de 3 ans Avec enfants de tous âges	- 0,55 0,07 - 0,31	< 0,001 n.s. < 0,1	- 13,6 - 7,7
- 2 Log L Modèle avec constante seulement Modèle avec constante et variables indépendantes ddl P	5 573 4 792 16 < 0,001			
1. Le temps de travail et le temps des tâches domestiques pris en compte correspondent aux durées observées au cours de la journée de remplissage du carnet.				

La situation de référence correspond aux modalités en italique.

Lecture de l'effet marginal : pour les individus correspondant à la situation de référence, la probabilité d'avoir effectué au moins une activité de loisir culturel au cours du mois précédant l'enquête est égale à $\hat{p} = \frac{1}{1 + \exp(-b_0)}$ soit en l'occurrence $\hat{p} = \frac{1}{1 + \exp(0,29)} = 0,571$, c'est-à-dire, exprimé en pourcentage, 57,1 %, soit la fréquence de la situation de référence. Les autres valeurs exprimées dans la colonne effet marginal correspondent aux écarts par rapport à la modalité de référence. Ainsi, pour les femmes, la probabilité modélisée vaut $\hat{p} = \frac{1}{1 + \exp[-(0,38 - 0,29)]} = 0,662$ soit 66,2 %.

et l'écart par rapport aux hommes vaut, toutes choses égal par ailleurs, $66,2 - 57,1 = 9,1$ %.

Champ : ensemble des individus ayant rempli un carnet au cours d'une journée normale de travail (4 290 individus).

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

d'autant plus forte que les contraintes sur les emplois du temps quotidiens sont faibles, et celles-ci n'entraînent donc pas d'effet de compensation. La prise en considération des autres paramètres de chacun des deux modèles suggère que la propension aux activités de loisirs mesurée rétrospectivement dépend simultanément des ressources dont disposent les individus et des contraintes de leur environnement, et l'effet de ces différents facteurs est partiellement différencié selon la nature des activités de loisirs (culturels et non culturels).

Ainsi, si l'âge des enfants présents dans le ménage (c'est-à-dire enfants de moins de trois ans vs enfants de plus de trois ans, l'analyse toutes choses égales par ailleurs infirmant sur ce point ce qui ressortait intuitivement de la lecture du plan factoriel) exerce une influence de même nature sur la propension aux deux types de loisirs (la présence d'enfants de moins de trois ans réduit dans les deux cas la propension aux loisirs), l'effet du lieu de résidence distingue assez nettement les loisirs culturels des loisirs non culturels. Alors que la probabilité des premiers est très positivement liée à la résidence en milieu urbain, et singulièrement à la résidence

parisienne, la probabilité des loisirs non culturels est, à l'inverse, négativement corrélée à la résidence parisienne et francilienne. La force du lien qui existe entre le fait de résider à Paris et la propension aux loisirs culturels confirme une réalité constamment observée par la sociologie des pratiques culturelles. Elle répond à la forte concentration géographique de l'offre qui caractérise l'économie du secteur culturel, dont elle conditionne l'équilibre (Menger, 1993). L'écart Paris/province, généralement pensé dans les termes du handicap culturel de la province, revêt cependant une signification différente lorsque sont pris en considération les loisirs non culturels. L'avantage parisien en matière de loisirs culturels peut tout aussi bien s'interpréter, à la lumière de ces résultats, comme l'effet d'une compensation du désavantage qui se manifeste pour d'autres catégories de loisirs. En d'autres termes, si les Parisiens vont plus au théâtre et au cinéma que les provinciaux, une fois contrôlés notamment l'effet des variables de revenu et de capital culturel, c'est aussi parce que ces loisirs leur sont, pour des raisons tenant aux contraintes d'environnement inhérentes à la vie dans les grandes métropoles, plus accessibles que d'autres loisirs qui figurent

Tableau 4
Probabilité des loisirs non-culturels au cours du mois précédant l'enquête (modèle *logit* dichotomique)

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Test	Effet marginal (en %)
Constante		2,64		
Fréquence de la situation de référence				93,4
Durée des temps contraints (1)		- 0,0007	< 0,05	- 0,004
Sexe	Femme	- 0,34	< 0,001	- 2,5
Homme				
Âge		- 0,04	< 0,001	- 0,2
Commune de résidence	Commune rurale	- 0,27	< 0,02	- 1,9
Commune de moins de 20 000 habitants	De 20 000 à 100 000 habitants	- 0,31	< 0,05	- 2,2
	Plus de 100 000 habitants	0,04	<i>n.s.</i>	
	Agglomération parisienne	- 0,62	< 0,001	- 5,0
	Paris	- 0,55	< 0,01	- 4,3
Diplôme	Bac technique ou professionnel	0,37	< 0,001	1,9
Inférieur au bac ou sans diplôme	Enseignement supérieur	0,56	< 0,001	2,8
Revenu par unité de consommation	Moins de 5 500 francs	- 0,25	< 0,01	- 1,8
De 5 500 à 7 999 francs	De 8 000 à 10 999 francs	0,24	< 0,02	1,3
	11 000 francs et plus	0,48	< 0,001	2,4
Type de ménage	Avec enfants de moins de 3 ans	- 0,40	< 0,01	- 2,9
Sans enfant	Avec enfants de plus de 3 ans	0,01	<i>n.s.</i>	
	Avec enfants de tous âges	- 0,16	<i>n.s.</i>	
- 2 Log L				
Modèle avec constante seulement	5 251			
Modèle avec constante et variables indépendantes	4 912			
ddl	16			
P	< 0,001			
1. Le temps de travail et le temps des tâches domestiques pris en compte correspondent aux durées observées au cours de la journée de remplissage du carnet.				

Champ : ensemble des individus ayant rempli un carnet au cours d'une journée normale de travail (4 290 individus).
Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

Encadré 3

TEST D'ENDOGENÉITÉ DU TEMPS CONTRAINT QUOTIDIEN

Le test d'endogénéité de la variable « temps contraint » introduite dans la modélisation de la probabilité des loisirs culturels et non culturels consiste à exprimer cette variable en fonction d'un certain nombre de variables indépendantes dites variables instrumentales, sous la forme d'une équation de régression dont le résidu est ensuite introduit selon la technique de la régression augmentée dans les deux modèles logistiques estimés. Si le paramètre associé à ce résidu est significatif, l'hypothèse d'exogénéité de la variable « temps contraint » est rejetée. Dans le cas contraire, elle doit être retenue.

On suppose ici en premier lieu que le temps contraint peut s'exprimer sous la forme suivante :

$$TMPSC = \alpha + \beta_1 SEXE + \beta_2 DIPL + \beta_3 ENF + \beta_4 TEMPSTRJ + v$$

où *TMPSC* = durée des temps contraints ;
SEXE = sexe ;
DIPL = posséder ou pas un diplôme de niveau baccalauréat ;

ENF = vivre dans un couple avec ou sans enfants ;
TEMPSTRJ = durée du temps de trajet domicile - travail dans la journée de remplissage du carnet.

On suppose en second lieu que *ENF* et *TEMPSTRJ*, qui ne figurent pas dans la liste des variables initialement introduites dans les modèles logistiques, sont des instruments spécifiques de la durée quotidienne des temps contraints. Cette condition est vérifiée s'ils ont un effet significatif sur la durée du temps contraint. L'estimation des paramètres de l'équation de régression confirme cette hypothèse même si c'est au seuil de 10 % pour la variable *ENF* (cf. tableau A).

On augmente ensuite les modèles logistiques de départ (régression de la probabilité des loisirs culturels et régression de la probabilité des loisirs non culturels) du résidu de la régression instrumentale précédente, noté *tmp*. Le paramètre associé au résidu *tmp* n'atteignant le seuil de significativité de 5 % dans aucun des deux modèles augmentés, on rejette donc dans l'un et l'autre cas l'hypothèse d'endogénéité de la variable « temps contraint » (cf. tableaux B et C).

Tableau A
Estimation des paramètres de régression

Variable		ddl	Paramètres estimés	Erreur standard	t pour H0 :	Pr > t
					paramètre = 0	
Constante		1	585,94218	5,95998	98,31	< 0,0001
SEX		1	18,1999	3,23474	5,63	< 0,0001
DIP	avec/sans bac	1	8,61084	3,27121	2,63	0,0085
ENF	avec enfants/ sans enfants	1	- 5,8812	3,41755	- 1,72	0,0853
TEMPSTRJ	temps de trajet domicile - travail	1	- 0,66713	0,02888	- 23,1	< 0,0001
R ² = 0,12						

Tableau B
Modèle 1 : probabilité d'avoir pratiqué une activité de loisir culturelle au cours des quatre semaines précédant l'enquête

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Test
Constante		- 0,1424	<i>n.s.</i>
Durée des temps contraints		0,000289	<i>n.s.</i>
Sexe <i>Homme</i>	Femme	0,3684	< 0,001
Âge		- 0,0368	< 0,001
Commune de résidence <i>Commune de moins de 20 000 habitants</i>	Commune rurale De 20 000 à 100 habitants Plus de 100 000 habitants Agglomération parisienne Paris	0,0852 0,2342 0,5804 0,5603 1,3151	<i>n.s.</i> < 0,1 < 0,001 < 0,001 < 0,001
Diplôme <i>Inférieur au bac ou sans diplôme</i>	Bac technique ou professionnel Diplôme d'enseignement supérieur	0,7162 1,3056	< 0,001 < 0,001
Revenu par unité de consommation <i>de 5 500 à 7 999 francs</i>	Moins de 5 500 francs De 8 000 à 10 999 francs 11 000 francs et plus	- 0,1177 0,3277 0,5111	<i>n.s.</i> < 0,01 < 0,001



Encadré 3 (suite)

Tableau B (suite)

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Test
Type de ménage <i>sans enfant</i>	Avec enfants de moins de 3 ans Avec enfants de plus de 3 ans Avec enfants de tous âges	- 0,5414 0,0735 - 0,3052	< 0,001 <i>n.s.</i> < 0,1
Tmp		- 0,00087	<i>n.s.</i>
- 2 Log L Modèle avec constante seulement Modèle avec constante et variables indépendantes	5 572,604 4 791,133		
Ddl	17		
P	< 0,001		

Tableau C

Modèle 2 : probabilité d'avoir pratiqué une activité de loisir non culturelle au cours des quatre semaines précédant l'enquête

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Test
Constante		2,5665	
Durée des temps contraints		- 0,00058	<i>n.s.</i>
Sexe <i>Homme</i>	Femme	- 0,346	< 0,001
Âge		- 0,0382	< 0,001
Commune de résidence <i>Communes de moins de 20 000 habitants</i>	Commune rurale De 20 000 à 100 habitants Plus de 100 000 habitants Agglomération parisienne Paris	- 0,2712 - 0,3082 0,0366 - 0,6174 - 0,5472	< 0,02 < 0,05 <i>n.s.</i> < 0,001 < 0,01
Diplôme <i>Inférieur au bac ou sans diplôme</i>	Bac technique ou professionnel Diplôme d'enseignement supérieur	0,3659 0,5634	< 0,001 < 0,001
Revenu par unité de consommation <i>de 5 500 à 7 999 francs</i>	Moins de 5 500 francs De 8 000 à 10 999 francs 11 000 francs et plus	- 0,2542 0,2418 0,4757	< 0,01 < 0,02 < 0,001
Type de ménage <i>sans enfant</i>	Avec enfants de moins de 3 ans Avec enfants de plus de 3 ans Avec enfants de tous âges	- 0,3973 0,0154 - 0,154	< 0,01 <i>n.s.</i> <i>n.s.</i>
Tmp		- 0,00016	<i>n.s.</i>
- 2 Log L Modèle avec constante seulement Modèle avec constante et variables indépendantes	5 251,009 4 911,9		
Ddl	17		
P	< 0,001		

Remarques :

1. Le test d'exogénéité utilisé est celui de Davidson-McKinnon (Davidson et McKinnon., 1993) qu'on a adapté au *logit*. Il est vrai que le test de Davidson-McKinnon est développé pour des moindres carrés alors qu'on réalise ici un *logit*. On a tout de même considéré le test robuste, car l'estimateur du résidu est apparu convergent.

2. Le test était suridentifié par les variables TEMPS-TRJ et ENF, instruments spécifiques de la variable temps contraints. On a également testé l'absence d'effet direct de ces instruments sur la probabilité des loisirs culturels/non culturels. Les paramètres estimés apparaissent non significatifs (cf. tableaux D et E).

Tableau D

Test de validité des instruments pour le modèle 1 (loisirs culturels)

Variable		ddl	Paramètres estimés	Erreur standard	t pour H0 :	Pr > t
Constante	temps trajets	1	0,00149	0,03402	0,04	0,965
ENF		1	- 0,00239	0,03341	- 0,07	0,9431
TEMPSTRJ		1	- 0,00004752	0,00028437	- 0,17	0,8673
R ²	- 0,0005					



plutôt ici parmi les loisirs « non culturels » (excursions, pratique sportive). C'est aussi à cette aune que peut être interprétée, dans l'ordre des loisirs du quotidien, l'éloignement des Parisiens du pôle des semi-loisirs (bricolage et jardinage), tel qu'il ressortait de la lecture du plan des deux premiers facteurs extraits de l'analyse des correspondances multiples (cf. graphique).

Une propension aux loisirs culturels plus affirmée chez les femmes

En second lieu, l'effet du diplôme affecte de manière relativement équivalente la propension aux loisirs culturels et aux loisirs non culturels, ce qui laisse à penser que le capital culturel supporte une propension aux loisirs qui est à peu près indépendante de leur contenu, et donc relativement insensible aux effets de distinction classiquement mis en évidence par la sociologie des pratiques culturelles (Bourdieu, 1979). Curieusement, la différenciation des loisirs culturels et non culturels procède ici principalement des contraintes de localisation, à travers l'opposition Paris/province, et de la division sexuelle des loisirs : la propension aux loisirs culturels est plus affirmée chez les femmes, tandis que la propension aux loisirs non culturels est plus marquée chez les hommes. On peut interpréter cet effet générique du capital culturel comme l'expression d'une capacité d'organisation et de planification du temps qui vérifie donc partiellement le deuxième modèle interprétatif. En tout état de cause, la relation entre temps court et temps long ne manifeste pas de comportement d'arbitrage entre les échelle temporelles du loisir, mais simplement le fait que les res-

sources culturelles des individus, qui sont particulièrement abondantes au sein des catégories, qui se trouvent être par ailleurs parmi celles qui subissent les plus fortes contraintes d'emploi du temps au quotidien, se manifestent prioritairement dans la gestion des loisirs du temps long. Les contraintes qui s'exercent sur l'emploi du temps quotidien apparaissent du reste aussi en quelque sorte dans cette optique comme une ressource culturelle, en vertu notamment du rôle structurant du travail sur l'organisation de l'ensemble des temps sociaux, que révèle en creux la vacuité du temps libre des personnes privées d'emploi (Lazarsfeld, Jahoda, Zeisel, 1981), et que manifeste le constat selon lequel les catégories les plus fortement dotées en temps libre sont aussi les plus dépourvues des ressources et des repères temporels nécessaires aux usages du temps libre les plus élaborés (Wilensky, 1964).

Un arbitrage entre ressources financières et temps libre

L'effet du revenu disponible, qui affecte très significativement, dans chacun des modèles estimés, la propension aux loisirs, manifeste par ailleurs une composante spécifiquement économique de l'inégalité d'accès aux loisirs, et singulièrement de l'inégalité d'accès aux loisirs culturels, dont il n'est généralement pas fait grand cas dans la sociologie des pratiques culturelles, et qui rappelle que les loisirs dont l'incidence est saisie dans le questionnaire rétrospectif ont presque tous en commun d'être plus coûteux que les loisirs du quotidien ordinaire.

Encadré 3 (suite)

Tableau E

Test de validité des instruments pour le modèle 2 (loisirs non-culturels)

Variable		ddl	Paramètres estimés	Erreur standard	t pour H0 :	Pr > t
Constante	temps trajets	1	0,00264	0,0345	0,08	0,9389
ENF		1	- 0,00652	0,03388	- 0,19	0,8474
TEMPSTRJ		1	- 0,00000163	0,00028838	- 0,01	0,9955
R ²						- 0,0005

3. La variable ENF est distincte de la variable « Type de ménage » introduite dans les modèles logistiques, qui combine le critère de la présence d'enfants dans le ménage de l'individu interrogé avec leur âge. Dans les modèles logistiques, c'est la combinaison de ces deux

critères qui exerce une influence significative sur la probabilité des loisirs, culturels ou non culturels, et non le seul critère de la présence ou de l'absence d'enfants qui, en soi, n'a pas d'effet significatif.

Certains développements contemporains de la microéconomie du consommateur inscrivent toutefois l'effet du revenu sur les pratiques de loisirs dans un mécanisme d'arbitrage complexe entre ressources financières et disponibilités en temps libre, sur le modèle de la « *Harried Leisure Class* » (Linder, 1970), et qui rend compte de façon assez adéquate, en France, de la situation des cadres. Soumis à de fortes contraintes d'emploi du temps quotidien, ceux-ci disposent simultanément en effet de revenus élevés, et cette double caractéristique se manifeste, selon ce modèle théorique, par une propension affirmée à consommer des activités de loisirs coûteuses, mais qui ont une faible incidence sur les emplois du temps quotidiens, autrement dit des activités pour lesquelles le revenu permet « d'acheter du temps » (voyages plutôt que lecture, sorties au cinéma ou au théâtre une ou deux fois par mois plutôt que télévision tous les soirs). Il est possible d'évaluer la portée de cette hypothèse sur les données de l'enquête *Emploi du temps* en reformulant les deux modèles logistiques testés précédemment (cf. tableaux 5 et 6). Dans chacun des deux modèles, les variable de revenu et de temps contraint sont désormais remplacées par un terme d'interaction, qui suggère un mécanisme de compensation conforme au modèle de Linder. On teste ici l'effet des

variations du temps contraint pour chacune des trois tranches de revenu par unité de consommation. L'estimation des paramètres associés à ce terme d'interaction permet de conclure, dans les deux modèles, que les contraintes sur le temps quotidien exercent, à autres caractéristiques individuelles contrôlées, un effet positif sur la propension aux loisirs saisis sur le temps long, mais seulement lorsque celles-ci sont compensées par des revenus élevés. Autrement dit, l'hypothèse de Linder apparaît vérifiée. Il reste que, même en spécifiant cet effet par niveau de revenu, celui-ci demeure tout à fait infime, et exerce une influence assez marginale sur les écarts enregistrés dans la propension aux activités de loisir mesurée sur le temps long (7).

Les inégalités d'accès aux loisirs demeurent

Appréhendé au travers de sa double temporalité, le temps du loisir n'apparaît pas véritablement

7. Calculé sur une heure, l'effet marginal de la variation du temps contraint pour un individu situé dans la tranche de 11 000 francs (ou 1 677 euros) et plus par unité de consommation correspond en effet à une augmentation de la probabilité des loisirs culturels de 0,1 %. Pour les individus situés dans la tranche immédiatement inférieure, l'effet correspondant est de + 0,06 % (cf. tableau 5).

Tableau 5
Probabilité des loisirs culturels au cours du mois précédant l'enquête (modèle *logit* dichotomique avec effet d'interaction temps contraint/revenu)

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Test	Effet marginal (en %)
Constante Fréquence de la situation de référence		0,07		51,7
Sexe <i>Homme</i>	Femme	0,36	< 0,001	8,9
Âge		- 0,04	< 0,001	- 0,9
Commune de résidence <i>Commune de moins de 20 000 habitants</i>	Commune rurale De 20 000 à 100 000 habitants Plus de 100 000 habitants Agglomération parisienne Paris	0,08 0,23 0,58 0,57 1,33	<i>n.s.</i> < 0,1 < 0,001 < 0,001 < 0,001	5,6 13,9 13,7 28,4
Diplôme <i>Inférieur au bac ou sans diplôme</i>	Bac technique ou professionnel Enseignement supérieur	0,74 1,34	< 0,001 < 0,001	17,5 28,7
Durée du temps contraint × Revenu par u.c. <i>De 5 500 à 7 999 francs</i>	Moins de 5 500 francs De 8 000 à 10 999 francs 11 000 francs et plus	- 0,0002 0,0004 0,0007	<i>n.s.</i> < 0,02 < 0,001	0,01 0,02
Type de ménage <i>Sans enfant</i>	Avec enfants de moins de 3 ans Avec enfants de plus de 3 ans Avec enfants de tous âges	- 0,55 0,05 - 0,34	< 0,001 <i>n.s.</i> < 0,1	- 13,4 - 8,5
- 2 Log L Modèle avec constante seulement Modèle avec constante et variables indépendantes Ddl P	5 573 4 804 15 < 0,001			

Lecture de l'effet associé au terme d'interaction : pour les individus situés dans la tranche de revenu de 11 000 francs et plus, une augmentation de 10 minutes de la durée du temps contraint augmente la probabilité des loisirs culturels de 0,02 %.
Champ : ensemble des individus ayant rempli un carnet au cours d'une journée normale de travail (4 290 individus).
Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

Tableau 6

Probabilité des loisirs non-culturels au cours du mois précédant l'enquête (modèle *logit* dichotomique avec effet d'interaction temps contraint/revenu)

Modalité de référence	Modalité active	Coefficient	Test	Effet marginal (en %)
Constante Fréquence de la situation de référence		2,30		90,9
Sexe <i>Homme</i>	Femme	- 0,36	< 0,001	- 3,5
Âge		- 0,04	< 0,001	- 0,3
Commune de résidence <i>Commune de moins de 20 000 habitants</i>	Commune rurale De 20 000 à 100 000 habitants Plus de 100 000 habitants Agglomération parisienne Paris	- 0,28 - 0,31 0,04 - 0,59 - 0,52	< 0,02 < 0,02 <i>n.s.</i> < 0,001 < 0,01	- 2,5 - 2,9 - 6,2 - 5,3
Diplôme <i>Inférieur au bac ou sans diplôme</i>	Bac technique ou professionnel Enseignement supérieur	0,39 0,60	< 0,001 < 0,001	2,8 3,9
Durée du temps contraint × Revenu par u.c. <i>De 5 500 à 7 999 francs</i>	Moins de 5 500 francs De 8 000 à 10 999 francs 11 000 francs et plus	- 0,0005 0,0002 0,0006	< 0,01 <i>n.s.</i> < 0,01	- 0,004 0,005
Type de ménage <i>Sans enfant</i>	Avec enfants de moins de 3 ans Avec enfants de plus de 3 ans Avec enfants de tous âges	- 0,40 - 0,01 - 0,19	< 0,01 <i>n.s.</i> <i>n.s.</i>	- 3,9
- 2 Log L				
Modèle avec constante seulement	5 251			
Modèle avec constante et variables indépendantes	4 927			
Ddl	15			
P	< 0,001			

Champ : ensemble des individus ayant rempli un carnet au cours d'une journée normale de travail (4 290 individus).

Source : enquête Emploi du temps 1998-1999, Insee.

comme ce temps autonome que décrivent certaines théories contemporaines de la société des loisirs (Dumazedier, 1988 ; Sue, 1994 ; Viard, 2002). Saisi au niveau des agendas quotidiens, il demeure, en dépit de son allongement, fortement encadré par les contraintes associées aux autres temps de la journée (temps du travail et temps des activités domestiques). Saisi sur une échelle temporelle plus longue, il apparaît principalement structuré par l'inégale distribution des ressources culturelles, sociales et monétaires qui en structurent l'usage, et relativement insensible aux contraintes qui s'exercent au quotidien sur les emplois du temps, ce qui fournit une indication du cadre dans lequel opèrent les politiques publiques des loisirs et de la culture.

Réalisée avant l'entrée en vigueur de la loi sur les 35 heures, l'enquête *Emploi du temps* de 1998-1999 suggère à cet égard, à l'appui des théories post-fordistes du temps libre (Gershuny, 2000), que l'arbitrage entre les différentes formes de réduction du temps de travail (RTT)

constitue la clé de son impact redistributif. Les premières études d'impact des lois Aubry font apparaître à ce sujet que les cadres ont aujourd'hui plus facilement accès aux formules de réduction sous forme de journées ou de demi-journées de congés supplémentaires, qui sont les plus à même de favoriser le développement des pratiques de loisirs les moins soumises à l'ordre du quotidien, tandis que les employés et surtout les ouvriers ne se voient le plus souvent offrir qu'une modulation de la durée journalière du travail (Estrade, Méda et Orain, 2001 ; Coulangéon, 2002). La diffusion des loisirs, et en particulier des loisirs culturels, est en ce sens soumise à deux ordres d'inégalités, qui cumulent leurs effets. Inégalité d'accès aux différentes échelles du temps libre, d'une part, inégalité d'accès aux ressources monétaires et culturelles impliquées dans les loisirs, d'autre part, et les effets sociaux des politiques d'aménagement et de réduction du temps de travail ne peuvent être correctement anticipés sans prise en considération de cette double inégalité. □

Les auteurs remercient les rapporteurs ainsi que Alain Degenne et Marc Gurgand pour leurs commentaires et suggestions. Les éventuelles imperfections de ce texte demeurent bien évidemment de la seule responsabilité des auteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Bourdieu P. (1979)**, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit, Paris.
- Coulangeon P. (2002)**, « Temps libre et loisirs. Grandes tendances », in *L'état de la France*, pp. 167-172, Édition La Découverte, Paris.
- Davidson R. et McKinnon J.G. (1993)**, *Estimation and Inference in Econometrics*, Oxford University Press.
- Dumazedier J. (1988)**, *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*, Méridiens-Klincksieck, Paris.
- Estrade M.-A., Méda D. et Orain R. (2001)**, « Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie : qu'en pensent les salariés un an après », *Premières Synthèses*, n° 21, Dares.
- Fermanian J.-D. (1999)**, « Le Temps de travail des cadres », *Insee Première*, n° 671.
- Gershuny J. (2002)**, *Changing Times. Work and Leisure in Postindustrial Society*, Oxford University Press.
- Lazarsfeld P.F., Jahoda M. et Zeisel H. (1981)**, *Les chômeurs de Marienthal*, trad. fr., Éditions de Minuit, Paris.
- Linder S.B. (1982)**, *La Ressource la plus rare*, Paris, Bonnel (traduction de *The Harried Leisure Class*, New York, Columbia University Press, 1970).
- Menger P.-M. (1993)**, « L'hégémonie parisienne. Économie et politique de la gravitation artistique », *Annales ESC*, novembre-décembre, n° 6, pp. 1565-1600.
- Sue R. (1994)**, *Temps et ordre social*, PUF, Paris.
- Viard J. (2002)**, *Le sacre du temps libre. La société des 35 heures*, Éditions de l'Aube, Paris.
- Wilensky H.L. (1964)**, « Mass Society and Mass Culture: Interdependence or Independence? », *American Sociological Review*, avril, 29-2, pp. 173-197.
-

